

Politique familiale



Rawdon





Membres du Comité Famille

Mesdames Roberte Sylvestre, conseillère municipale et responsable des questions familiales

Sasha Arleninow Ouimet, conseillère municipale

Charlotte Simard, membre de la société civile

Margaret Williams Cuillerier, membre de la société civile

Isabelle Mireault, présidente du CPETirelou et administratrice du Centre local de développement de la Matawinie, volet économie sociale

Maryse Olivier, psychoéducatrice

Louise Picard, commissaire à la Commission scolaire des Samares

Messieurs Dariusz Marek Pysik, président du Centre d'interprétation multiethnique

Bernard Galipeau, directeur du Service des Loisirs et de la Culture

Hôtel de ville

3647, rue Queen
Rawdon (Québec) J0K 1S0

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

Tél. : (450) 834-2596
Télec. : (450) 834-3031

Courriel : admin@municipalite.rawdon.qc.ca
Site Internet : www.municipalite.rawdon.qc.ca

Édition septembre 2005

Table des matières

Remerciements	4
Mot de la mairesse	5
La raison d'être d'une politique familiale	6
Définition de la famille	7
Principes directeurs	7
Objectifs généraux	7
Champs d'intervention	7
Orientations et plan d'action	8
Transport	8
Urbanisme, aménagement du territoire et habitation	8
Sécurité publique	8
Communications	8
Loisirs et Culture	9
Environnement	9
Relations avec les organismes et les citoyens	9
Mécanisme de suivi et d'évaluation de la politique familiale	10
Portrait des familles	11
Démographie	11
Emploi, revenu et économie	12
Habitation	12

Remerciements



La politique familiale de Rawdon est le fruit d'un travail de réflexion du Comité Famille et d'une volonté d'engagement des élus municipaux. Elle est aussi le reflet de la participation de familles rawdonnoises et d'organismes du milieu.

MERCI à madame Louise Major, mairesse de Rawdon, pour avoir lancé le projet et aux membres du Conseil municipal de leur appui.

MERCI au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, aujourd'hui nommé ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour l'octroi d'une subvention de 12 000 \$ pour l'élaboration de la politique familiale.

MERCI à monsieur Jean-Pierre Lamoureux du Carrefour Action Municipale et Famille pour les heures d'accompagnement offertes gratuitement et pour les commentaires pertinents tout au long du processus.

MERCI aux directions de service de leur implication à chaque étape de la réalisation du projet.

MERCI aux membres du Comité Famille de leur grande disponibilité et de leur enthousiasme. Vos expériences de vie et de travail ont contribué de façon tangible à moduler les travaux du comité. Les discussions passionnées et passionnantes qui ont eu cours en ont été la preuve.

MERCI à monsieur Nicolas Lévesque, chargé de projet, de sa contribution remarquable à nos travaux. Ses qualités professionnelles et sa grande écoute ont permis la rédaction d'une politique familiale municipale qui reflète notre vie rawdonnoise.

MERCI à toutes les familles et à tous les organismes de Rawdon qui ont généreusement répondu à notre questionnaire. Votre contribution a permis au Comité Famille de cibler les orientations et le plan d'action de cette toute première politique familiale de la municipalité de Rawdon.

Roberte Sylvestre

Roberte Sylvestre, conseillère municipale
Responsable des questions familiales

Mot de la mairesse



Le Conseil municipal de Rawdon, conscient des besoins, des réalités et des défis d'aujourd'hui, vous présente sa politique familiale.

Par cette politique, le Conseil municipal énonce clairement sa volonté de consolider et d'améliorer la qualité de vie des familles, élément essentiel au maintien et au développement de notre collectivité.

Nous désirons ainsi favoriser le sentiment d'appartenance des familles en place, susciter l'accueil de nouvelles familles et encourager la participation et l'interaction entre les citoyens de tous âges.

Nous voulons agir aussi comme rassembleur et motivateur auprès des organismes œuvrant auprès des familles et faire en sorte que les efforts de concertation profitent à l'ensemble de la communauté.

Je tiens à saluer le travail effectué par le Comité Famille de la Municipalité de Rawdon sous la présidence de Mme Roberte Sylvestre, conseillère municipale responsable des questions familiales, ainsi que tous les partenaires associés à la démarche de consultation préalable.

À titre de mairesse, je m'engage à faire en sorte que les plans d'action inscrits dans la Politique se traduisent concrètement dans les services et à appuyer l'organisation municipale dans cette réalisation.

A handwritten signature in black ink that reads "Louise Major". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Louise Major,
Mairesse de Rawdon

La raison d'être d'une politique familiale

La politique familiale définit les orientations de la municipalité à l'égard des familles sur son territoire. Cette politique est le fruit d'une volonté d'être plus attentive aux besoins des familles et d'appuyer celles-ci par des actions municipales concrètes favorisant l'épanouissement des familles. Cette politique est en quelque sorte un outil de référence pour les élus et les employés municipaux afin que ceux-ci puissent, dans le cadre des responsabilités qui leur incombent, agir dans le meilleur intérêt des familles rawdonnoises. L'administration municipale s'inspirera dorénavant de cette politique pour orienter l'ensemble de ses décisions et de ses actions qui touchent de près ou de loin les familles.

Depuis le mois de décembre 2004, le Comité Famille s'est mis au travail pour développer cette politique. Un long processus de réflexion a été engagé. Pour refléter le plus possible leurs besoins, un portrait statistique des familles a été réalisé. Suivant le même objectif, une première consultation, sous forme d'enquête, a été effectuée auprès des familles et des organismes communautaires, des services publics et des clubs sociaux.

À partir du portrait des familles et des résultats de la consultation, le comité a fait ressortir les points saillants pour définir les grands principes directeurs, les orientations, les objectifs et le plan d'action de cette politique familiale.

Cette première version marque le début d'une constante évolution de la politique familiale. Le Comité Famille de la municipalité de Rawdon se penchera sur son application. Le Comité pourra, s'il le juge à-propos, recommander des modifications ou suggérer des pistes de solution afin d'améliorer les actions de la municipalité qui concernent la famille.

Le Comité Famille



Définition de la famille

Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est membre d'une famille. Toutefois, nous considérons que, à certains stades de leur évolution, les familles vivent des situations qui nécessitent davantage d'appui de leur communauté. De ce fait, nous choisissons de restreindre notre définition de la famille pour mieux identifier celles que nous souhaitons rejoindre et appuyer par notre politique familiale. Nous adoptons donc la définition suivante :

« La famille est une entité sociale constituée de deux personnes ou plus dont les membres ont des liens particuliers de prise en charge mutuelle qui perdureront tout au long de leur vie. Les liens familiaux impliquent un soutien réciproque et un engagement moral de ses membres. Au sein de notre société, la famille se présente sous différents modèles qui sont le reflet de nouvelles réalités. Ainsi, nous englobons l'ensemble de ces réalités dans la mesure où ces familles comptent sur la présence d'au moins deux générations. »

Principes directeurs

Nous considérons que :

- la politique familiale est un engagement de la municipalité à contribuer à l'épanouissement des familles;
- les parents jouent le rôle principal dans l'éducation des enfants et en sont les premiers responsables;
- la famille est un acteur central du développement communautaire et une source de dynamisme pour la municipalité;
- la famille est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus et que les valeurs familiales sont la base du développement des enfants;
- la spécificité du milieu rawdonnois et les caractéristiques sociodémographiques de ses familles demandent des interventions adaptées;
- les interventions de la municipalité doivent évoluer au même rythme que la vie des familles;
- pour améliorer la qualité de vie des familles, les différents acteurs du milieu, la municipalité, les organismes et les parents doivent agir ensemble.

Objectifs généraux

La politique familiale confirme l'intention de la municipalité à :

- contribuer significativement à l'amélioration de la qualité de vie des familles rawdonnoises;
- sensibiliser l'administration municipale aux besoins des familles rawdonnoises;
- mettre la famille au centre de ses préoccupations;
- jouer un rôle de catalyseur pour inciter le partenariat entre les différents acteurs du milieu rawdonnois;
- appuyer les organismes du milieu qui contribuent à améliorer la qualité de vie des familles;
- renforcer le sentiment d'appartenance des familles à l'égard de leur municipalité;
- développer à Rawdon un milieu de vie axé sur la famille.

Les champs d'intervention à privilégier

- Transport
- Urbanisme, aménagement du territoire et habitation
- Sécurité publique
- Communications
- Loisirs et Culture
- Environnement
- Relations avec les organismes et les citoyens

Orientations et plan d'action

1 - Transport

1^{re} orientation : Prendre les moyens nécessaires pour que le transport sur le territoire soit plus sécuritaire, particulièrement pour les piétons et les cyclistes.

Plan d'action suggéré :

- Identifier clairement la voie cyclable par tous les moyens jugés appropriés;
- Élaborer une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes, des piétons et des cyclistes concernant la sécurité sur la voie publique;
- Planifier l'aménagement d'espaces pour le stationnement de vélos sur les terrains appartenant à la municipalité, là où la demande le justifie, et sensibiliser l'entreprise privée à suivre le mouvement.

2^e orientation : Faciliter le déplacement des membres de la famille sur le territoire.

Plan d'action suggéré :

- Poursuivre le développement de la voie cyclable;
- Analyser la possibilité de mettre sur pied, en partenariat avec un organisme rawdonnois, un système de transport intramunicipal pour permettre des déplacements liés à la santé ou à l'éducation.

3^e orientation : Faciliter le déplacement des familles à l'extérieur du territoire.

Plan d'action suggéré :

- En accord avec nos partenaires, améliorer le service de transport par autobus du CRT Lanaudière.

2 - Urbanisme, aménagement du territoire et habitation

1^{re} orientation : Assurer à la famille diverses opportunités d'habitation pour promouvoir la mixité sociale sur le territoire.

Plan d'action suggéré :

- Favoriser un développement équilibré des différents types d'habitation;
- Promouvoir le développement ou participer aux programmes d'aide à la construction ou à la rénovation de logements abordables;
- Permettre aux familles d'avoir accès à des logements sécuritaires comportant des conditions sanitaires acceptables.

2^e orientation : Soutenir le développement d'espaces publics à des fins de détente en famille (parcs, espaces verts) dans les différents secteurs de la municipalité.

Plan d'action suggéré :

- Développer une stratégie pour le développement ou la mise à niveau des parcs et des espaces verts.

3 - Sécurité publique

1^{re} orientation : Accroître le sentiment de sécurité des familles rawdonnoises.

Plan d'action suggéré :

- Collaborer avec la Sûreté du Québec pour sensibiliser les citoyens à la courtoisie, au respect du *Code de la sécurité routière* et à la prévention des actes criminels comme les méfaits publics;
- Faire valoir les préoccupations et les besoins des familles rawdonnoises à la Sûreté du Québec.

4 - Communications

1^{re} orientation : Diversifier et multiplier les sources d'information concernant les services offerts aux familles de Rawdon.

Plan d'action suggéré :

- Augmenter le nombre de parutions de la publication municipale *Le Rawdonnois*;
- Incorporer dans chaque publication du *Rawdonnois* une chronique « famille »;
- Instaurer un calendrier annuel réunissant l'ensemble des événements s'adressant aux familles, qu'ils proviennent de l'administration municipale ou des organismes du milieu;
- Prévoir des lieux d'affichage dans les endroits publics;
- Bonifier le site Internet de la municipalité en s'assurant d'y inclure une section pour la famille.



5 - Loisirs et culture

1^{re} orientation : Assurer un service de qualité aux familles.

Plan d'action suggéré :

- Offrir un Camp de jour estival stimulant et sécuritaire;
- Mettre à niveau les équipements récréatifs.

2^e orientation : Offrir des activités qui facilitent la participation de tous les membres de la famille.

Plan d'action suggéré :

- Promouvoir la pratique d'activités parents-enfants et des activités simultanées pour chacun d'eux.

3^e orientation : Assurer une tarification des loisirs favorisant l'accessibilité aux familles.

Plan d'action suggéré :

- Limiter la tarification aux coûts d'exploitation;
- Que la municipalité assume une partie des coûts pour des activités municipales ciblées.

4^e orientation : Encourager la tenue d'activités populaires qui favorisent la rencontre des différentes familles de la communauté.

Plan d'action suggéré :

- Maintenir et développer des fêtes à saveur familiale en s'assurant d'y offrir une programmation accessible;
- Aménager chaque année un sentier de patinage sur le lac Rawdon.

6 - Environnement

1^{re} orientation : Encourager les initiatives municipales visant l'amélioration de la qualité de l'environnement, en association avec les organismes du milieu.

Plan d'action suggéré :

- Poursuivre la sensibilisation des familles aux bienfaits de la gestion des matières résiduelles, incluant la collecte à trois voies;
- Inciter les familles à participer à des activités de préservation écologique comme le nettoyage des berges, les corvées, la plantation d'arbres, etc.;
- Être proactive dans toutes les actions touchant l'environnement.

7 - Relations avec les organismes et les citoyens

1^{re} orientation : Reconnaître l'expertise des organismes familiaux.

Plan d'action suggéré :

- Travailler, dans la mesure du possible, en partenariat avec des organismes du milieu sur des projets spécifiques contribuant au mieux-être des familles;
- Appuyer, dans la mesure du possible, les projets des organismes qui contribuent à améliorer la qualité de vie des familles;
- Contribuer à la promotion des activités familiales des organismes du milieu;
- Créer et diffuser auprès de la population un répertoire des organismes du milieu et des services qu'ils offrent aux familles.

2^e orientation : Porter une attention particulière aux besoins des adolescents.

Plan d'action suggéré :

- Impliquer les adolescents dans la communauté : en leur offrant des activités de divertissement et d'apprentissage adaptées à leurs besoins, en favorisant leur implication comme bénévole ou en leur permettant, dans la mesure du possible, de vivre une première expérience de travail formatrice ici même à Rawdon;
- Étudier la possibilité de mettre sur pied, en collaboration avec un partenaire, une coopérative de jeunes pour faire des travaux manuels;
- Analyser la possibilité de s'adjoindre les services d'un animateur de milieu pour agir auprès des adolescents et identifier des possibles partenaires avec lesquels la municipalité pourrait collaborer pour offrir un tel service.

3^e orientation : Être attentif aux personnes ayant des besoins particuliers et aux personnes âgées.

Plan d'action suggéré :

- S'assurer que chaque direction de service favorise l'accès de ces clientèles à la vie municipale.

Mécanisme de suivi et d'évaluation de la politique familiale

Le Comité Famille de la municipalité se réunira au minimum deux fois par année pour évaluer les progrès dans l'application de la politique familiale. Le rôle du comité consistera, d'une part, à vérifier si les actions de l'administration municipale sont conformes à la politique familiale et, d'autre part, à suggérer des pistes de solutions pour améliorer les actions de la municipalité qui concernent les familles. Le comité tiendra également à jour une liste des mesures réalisées s'inscrivant dans le cadre de la politique familiale.

Le conseiller ou la conseillère membre du comité famille servira d'agent de liaison pour transmettre les préoccupations du comité aux élus ainsi qu'aux responsables de l'administration municipale de façon à faire avancer les dossiers auxquels la politique familiale peut s'appliquer.

Sur une base annuelle ou plus souvent si la situation l'exige, le Comité Famille communiquera avec le Conseil municipal pour lui faire part de ses suggestions et/ou de ses préoccupations pour améliorer les actions de la municipalité dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des familles rawdonnoises.



Portrait des familles rawdonnoises



Démographie

En 2001, on recensait 8 818 individus à Rawdon alors qu'en 2003 la population de la municipalité était estimée à 9 301 personnes. Entre 1996 et 2001, la population rawdonnoise a connu une croissance de 4,8 %, ce qui est nettement supérieur à la croissance de 1,4 % de la population québécoise pendant la même période. On dénombre 2 490 familles dans la municipalité dont 1 315 familles comptent au moins un enfant. En 2002, 64 naissances ont été enregistrées à Rawdon tandis que ce chiffre s'élève à 73 pour 2003. On estime qu'il y a actuellement 1 965 jeunes de moins de 20 ans.

En analysant la population selon le groupe d'âge, on remarque que la population rawdonnoise est particulièrement âgée. Dix-neuf pour cent de la population est âgée de plus de 65 ans. Les 15-24 ans sont quant à eux sous-représentés. Le phénomène d'exode vers les grands centres, tant pour les études que pour le travail, touche particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans. Ceux-ci ne sont représentés à Rawdon que dans une proportion de 9 % comparativement à 13 % à l'échelle du Québec.

La tendance des dernières années semble être un vieillissement de la population accompagné d'une baisse de la natalité. Le nombre d'enfants dans la catégorie 0 à 4 ans a chuté de 27 % entre 1996 et 2001. Cette chute est de 12 % dans la catégorie des 20 à 24 ans. À l'inverse, la catégorie des 75 ans et plus a fait un bon de 24 % et celle des 55 à 74 ans a bondi de 26 %.

La municipalité de Rawdon profite aussi de la richesse que lui procurent son multiculturalisme et la diversité d'origine de ses citoyens. On évalue par ailleurs à 16 % la population dont la langue maternelle est l'anglais, ce qui constitue le double de la proportion de Québécois de langue maternelle anglaise. Il y a aussi 4 % de la population rawdonnoise qui possède une langue maternelle autre que le français et l'anglais.

Population selon le groupe d'âge en 2001

Groupe d'âge	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total
Nombre d'individus à Rawdon	1 510	775	2 230	2 470	1 675	8 850
Proportion d'individus par groupe d'âge à Rawdon	17,5 %	9,0 %	25,8 %	28,6 %	19,4 %	100 %
Proportion d'individus par groupe d'âge pour le Québec	17,8 %	13,1 %	29,9 %	25,8 %	13,3 %	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001



Emploi, revenu et économie

Le revenu moyen des familles de Rawdon s'élève à 48 000 \$ annuellement, ce qui est inférieur de 18 % à la moyenne provinciale de 59 000 \$. Le taux de chômage était évalué à 10,3 % lors du dernier recensement, comparativement à 8,2 % pour le Québec et 6,7 % pour Lanaudière. La diversité du marché de l'emploi dans la municipalité est limitée, ce qui contribue certainement à l'exode vers les grandes villes des jeunes en recherche d'emploi plus spécialisé ou désirant poursuivre des études supérieures.

Familles de recensement selon la tranche de revenu brut et le revenu moyen en 2000

Catégories de revenus	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 79 999 \$	80 000 \$ et plus	Total
Nombre de familles	325	900	610	305	350	2490
Proportion des familles selon la catégorie de revenus à Rawdon	13,1 %	36,1 %	24,5 %	12,2 %	14,1 %	100 %
Proportion des familles selon la catégorie de revenus au Québec	11,8 %	25,2 %	23,6 %	17,2 %	22,1 %	100 %
Revenu moyen à Rawdon	48 045 \$					
Revenu moyen au Québec	59 000 \$					

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001

Habitation

Le parc immobilier est peu diversifié avec un lot de maisons unifamiliales représentant 84 % des constructions résidentielles. On compte 3 715 logements dans la municipalité, dont la majorité (3 135) sont des maisons unifamiliales. Du nombre total de logements, seulement 960 sont en location et les autres sont habités par les propriétaires.

Ménages privés selon le mode d'occupation et les coûts d'habitation

	Ménages locataires	Ménages propriétaires
Loyer mensuel moyen à Rawdon	491 \$	546 \$
Nombre de familles	960	2 755
Familles dont 30 % et plus du revenu est consacré à l'habitation à Rawdon	465	415
Proportion des familles dont 30 % et plus du revenu est consacré à l'habitation à Rawdon	48,4 %	15,4 %
Proportion des familles dont 30 % et plus du revenu est consacré à l'habitation au Québec	35,9 %	14,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001